REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail - Patrie

REGION DU CENTRE

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

SECRETARIAT GENERAL

Division des Infrastructures et de L'Aménagement Régional

B.P. 10 068 YAOUNDE
E-mail : conseilregional.centre@gaf-oo.com

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CENTRE REGION

CENTRE REGIONAL COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

Infrastructure And Regional Development Division

P. O. BOX : 10 068 YAOUNDE
E-mail : conseilregional.centre@yahoo.com

DECISION N° _____/D/CRCE/CIPM/2024 DU 17 MAI 2024

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00034/AONO/CRCE/CIPM DU 1er AVRIL 2024 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE REGIONALE EN TERRE R0102 AKONO-MBALMAYO (24KM)

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la loi n°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024;
Vu le décret n°2013/159 du 15 mai 2013 fixant le régime particulier du contrôle administratif des Finances publiques ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application ;
Vu l'arrêté n°000446/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Centre ;
Vu la Lettre-Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;
Vu la Lettre-Circulaire n° 00001/PR/MINFI/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu l'appel d'offres n°00034/AONO/CRCE/CIPM du 1er Avril 2024 relatif aux travaux d'entretien de la route régionale en terre R0102 AKONO-MBALMAYO;
Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Régional du Centre en sa session du 15 mai 2024.

DECIDE

ARTICLE 1er. Le marché, objet de l'appel d'offres n°00034/AONO/CRCE/CIPM du 1er Avril 2024 relatif aux travaux d'entretien de la route en terre R0102 AKONO-MBALMAYO (24KM), est attribué à la Société de contrôle, d'Etudes Techniques et Réalisation en Afrique des Bâtiments et Travaux Publics **(CETRA BTP Sarl)** pour un montant de **trois cent cinquante-quatre millions sept cent quatre-vingt-huit mille neuf cent quinze (354 788 915) francs CFA** toutes taxes comprises. Le délai des travaux est de huit (08) mois.

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Amplications :

- ✓ MINMAP ;
- ✓ ARMP ;
- ✓ Président CIPM/CRCE ;
- ✓ CETRA BTP SARL ;
- ✓ Archive/Chrono.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN REPUBLIC OF CAMEROON PAIX - TRAVAIL - PATRIE PEACE - WORK - FATHERLAND LE PRESIDENT THE PRESIDENT CENTRE REGIONAL CONSEIL REGIONAL CENTRE REGIONAL

GILBERT TSIMI EVOUNA